

Espace à Vendre



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

Table with subscription rates: ABONNEMENT: Un an: \$1.00, Six mois: .60, Etats-Unis: Un an: \$1.50, Six mois: \$1.00

JOURNAL BI-MENSUEL.

NICOLET, VENDREDI, 27 MARS, 1936.

Camille DUGUAY, Dir.-Prop.

AUX ANCIENS DE L'ACADEMIE COMMERCIALE DE NICOLET

Récemment, plusieurs des anciens de Nicolet, se sont réunis et ont décidé d'organiser les fêtes du Cinquantenaire de l'Académie Commerciale, dont l'ainé est le Rév. Frère Dominique, qui compte cinquante ans de vie Nicoletaine et soixante ans d'enseignement.

Les invités prendront part aussi au Centenaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes au Canada. A cette occasion, l'Académie Commerciale de Nicolet est heureuse d'ouvrir ses portes aux Anciens.

Pour faciliter le travail à faire, la direction compte sur l'entière collaboration de tous les intéressés. Les conditions à remplir sont faciles: envoyer au plus tôt son adresse, et pour tout renseignement, écrire au casier postal 150 Nicolet.

En effet, il n'est pas pour nous, les anciens, de plus belle occasion, de rendre à notre "Alma Mater", un tribut de reconnaissance pour tous les soins dont elle nous a entourés, Institution essentiellement chrétienne, l'Académie Commerciale de Nicolet est mère d'une nombreuse famille. Ses enfants sont en retour de la valeur intellectuelle et morale qu'elle leur a inculquée. Depuis bientôt cinquante ans, le personnel y donne l'enseignement, il a largement contribué à nos succès. En ces fêtes du souvenir, il fera bon d'aller sous son toit revivre les jours de notre enfance, et retremper nos forces pour les luttes à venir.

En prenant part à cette fête du Cinquantenaire de l'Académie Commerciale de Nicolet, nous prouverons en même temps notre considération et notre attachement à tous les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes qui travaillent continuellement dans notre beau Canada et ailleurs, au parachèvement de l'oeuvre commencée par St-Jean-Baptiste de la Salle. Qu'on se le dise donc, et qu'on le dise à nos confrères, ne tardons pas à envoyer notre adresse au casier postal 150 Nicolet.

LA DIRECTION.

Casier Postal 150 Nicolet, P. Q.

COMITE D'ORGANISATION

des fêtes du cinquantenaire de l'arrivée des Frères des Ecoles Chrétiennes à Nicolet.

Président: M. Joseph-H. Caron, Architecte. 1er Vice-Président: M. Bruno Thérien, Officier des D. 2e Vice-Président: M. Jean-Bte Millivier, Contremaître. Secrétaire: M. Bruno Desfossés, Professeur. Trésorier: Rév. Frère Godfroy, Directeur. Conseiller: M. J.-Maurice René, Marchand. Conseiller: M. Auguste St-Pierre, Agent d'ass.

SOUS COMITE

Pour le recrutement.

M. Alfred Gaudet, Avocat. M. Emile Gélinas, Agent. M. Ubald Caron, Agent d'Ass. M. Paul Trahan, Avocat.

Adressez vos communications au

Comité des Anciens Elèves, Casier postal 150 Nicolet, P. Q. Canada.

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MADAME ROMUALD PARADIS

Belle assistance.---Nombreux témoignages de sympathies

Les funérailles de feu Mme Romuald Paradis, décédée mardi, le 17 mars, ont eu lieu en l'église paroissiale de Victoriaville vendredi à neuf heures et demie. Une foule considérable et recueillie s'était rendue pour assister à la levée du corps, qui fut faite à la maison par Mgr Chs-Ed. St-Germain. L'imposant cortège était précédé de la bannière des Dames de Ste-Anne, portée par MM. Euclide Juras et Henri Auger. Les cordons étaient tenus par Mmes Téléphore Roux, Albert

Ses petits-enfants: Alfred Paradis, Jr, Jean-Paul et Raoul de Villiers, Louis, Denis, Isabelle, Colette Paradis; Gérard, Thérèse, Pierre, Esther et François Larouche; Guy et Madeleine Paradis. Ses nièces: Révée Sr Dupuis, des RR. SS. Grises de Nicolet; Revde Sr Marie Raphaël, des RR. RR. Adoratrices du Précieux-Sang de Nicolet. L'Hon. J. E. Perrault, Solliciteur-Général; M. le notaire Edgar Laliberté, de Warwick, MM. Nap. Brunelle, Thomas Buteau, Lucien Buteau, Mlle Rolande Cantin, MM. Philippe Roberge, père et fils, Mme J.-E. Bolduc et ses enfants, M. Roger et Jean-Louis Bolduc, sa soeur Mlle Olive Dupuis, son beau-frère M. Félix Garneau, ses neveux: Antonio fils, Philippe Parent, Conrad Aubert; ses cousins et cousines: MM. Joseph Lehoullier, Wellie Guertin, Mmes Ernest Nadeau, Joseph Dupuis, G.-E. Leblanc, MM. Onésime Lehoullier, Roger et Malcolm Paradis, Mme J.-P.-F. Cantin, MM. Victor Lajeunesse, Joseph Filion, Delphis Boucher, Ed. Bourbeau, Paul Lavoie, Narcisse Fortier, Wilfrid Dupuis, Z. Côté, G. Antonio Filion, Maurice Ducharme, Paul Lavoie, Narcisse Fortier, Philippe Marchand, Alexandre Julien, Irénée Chabot, Vincent Lanouette, Dr A. Ferland, Edouard Picher, Lucien Baril, David Nault, Ernest Chartier, le notaire P.-E. Bergeron, J.-N. Paradis, Arthur Gamache, Dr G.-E. Roy, Ernest et Henri Levasseur, Rodolphe Houle, M. Chevallier, Auguste Bourbeau, C.-S. Lespérance, Dr Champagne, R.-B. Astell, U. Maheux, J.-B. Alain, Dr L. Doyon, V. Marcoux, Lucien Côté, M. Boulanger, G. Troitier, R. Guay, Wilfrid et Ernest Drouin, Ernest Demers, Eddy Roy, J.-D. Gagné, M. Pepin, Georges Létourneau, J.-A. Leahy, W. Côté, R. Boisvert, W. Paris, G. St-Pierre, A. Dussault, A. Tourigny, J.-E. Thibodeau, Omer Michel, L.-A. Héon, Thomas Thibault, R. Goulet, H. Bécotte, J.-M. Bécotte, Damasse Champagne, Albert Brunelle, J.-E. Hudon, Noé Roux, Albert Bergeron, et autres.



Beauchesne, Alexandre Rousseau et David Houle. Directrice, Mme Timmermans. Un grand nombre de congréganistes suivait le cortège. De nombreux tributs floraux étaient portés par MM. Robert Hamel, Roland Boucher, Gérard Houle, Oscar Lavoie, Roger Gélinas, Raoul Tétreau, Fernand Fortier, Gratien Houle, J.-O. Hébert, Ray Baril, Emery Poliquin, Clément Houle, L. Levasseur, J.-P. Cloutier, M. St. rois et J. Leblanc.

Dans le cortège, on remarquait: les enfants de la défunte: MM. William, Alfred, Joseph et Arthur Paradis; Mmes J.-Raoul de Villiers, née Albertine; J.-Edgar Larouche, née Laura. Ses gendres et belles-filles: MM. J.-Raoul de Villiers, le Dr J.-Edgar Larouche et Mme William Paradis, née Alexandra King.

Les porteurs étaient: à la Croix, Mme J.A.O. Talbot, au cercueil: MM. J.-E. Troitier, Emile Bourbeau, Léopold Descoeteaux, Dr J.-P. H. Masséotte, Sylvio Filion, J.-O.

Cargnan, Maire. Tenaient les rubans: Mmes Joseph Dussault, Ernest Courtois, Théodore Roy. L'Absoute fut présidée par Son Excellence Mgr Bruneau, assisté du Rév. Père Ward, des Bénédictins de St-Benoit du Lac; et de M. l'abbé Elphège Boisvert, vicaire à St-Paul. L'Office Divin fut célébré par Mgr Onil Millot, P.A., V.G.H., Curé de Victoriaville, assisté de MM. Son Exc. Mgr Bruneau et Lauzière. Les abbés Beauchesne et Lauzière. Son Exc. Mgr Bruneau assistait, au trône. Des messes furent dites aux autels latéraux par Mgr Chs-Ed. St-Germain, et le Rév. Frère Hubert Six, Supérieur du Monastère des Peres de Montfort, à Eastview, Ottawa. Dans le sanctuaire, on remarquait aussi: Le Rév. Père Ward, Bénédictin, de St-Benoit du Lac; l'abbé Emile Dussault, de Waterville, Maine, M. l'abbé Bruno Fréchet, M. l'abbé Hector Paradis, les RR. Frs Egide, Séverin, Sulpicien, des RR. Frs du S.C.; Cérémoniaire, M. l'abbé E. Roberge, Sec. de Mgr Bruneau, Les Revus Frs Joseph et Edmond des RR. Frs des E.C.

Le chant fut rendu par la Chorale de Victoriaville, et la petite Maîtrise de l'Académie St-Louis de Gonzague, sous la direction de M. Lucien Daveluy. Mlle Simone Audet touchait l'orgue. Les solis ont été rendus par M. Philippe Roberge, de Nicolet; M. Oscar Fecteau et Armond Bourbeau, le premier dans O Salutaris, le second dans Miseremini, et le dernier dans "Le Crucifix", de Faure.

Tributs floraux: ---

M. et Mme Alfred Paradis, M. et Mme J.-R. de Villiers, Champ-plain Social Club, Sullivan Consolidated Mines, Ltd; Président et membres de la Chambre de Commerce de Nicolet; Président, Directeurs et Officiers Fashion Craft Manufacturing Ltd, MM. Adélar, Joseph, Jean et Pierre Beauchesne, The Board of Directors et Staff, Champ-plain Oil Products Ltd. Les Directeurs de Victoriaville Furniture Co., M. et Mme Paul Goulet, de Nicolet; Major et Mrs F.-T. McKean, de Montréal; L'Hon. et Mme J.-E. Perrault, d'Arthabaska; Le Dr et Mme Noël Descharris, de Montréal; M. Harry Snyder; M. Farell J. Vincent, de Montréal.

Offrandes de Messes: ---

M. et Mme William Paradis et leurs familles, M. Alfred Paradis, M. J.-W. Paradis, M. et Mme J.-R. de Villiers et leurs familles, M. et Mme Arthur Paradis et leurs familles, Le Dr et Mme Edgar Larouche et leur famille, Mme Hélène Côté, Mlle Olive Dupuis, Le juge et Mme Laliberté, l'abbé Amédée Adam, ptre, M. et Mme Edouard Alain, Mlle Anne Marie DeBilley, Mme J.-N. Mailhot, M. et Mme J.-A. Duchesneau, Mme C.-O. Lavoie, Québec; La famille J.-R. Boisvert, M. et Mme Eugène Lavoie, Québec; M. et Mme Euclide Marchand, Québec; Dr et Mme Henri Bécotte, M. et Mme Lucien Daveluy, Mlles Lacombe, Montréal; M. et Mme Auguste Bourbeau, La famille Garneau, Arthabaska; M. et Mme J.-S. Sutcliffe, Montréal; La famille J.-N. Poirier, Montréal; M. Paradis, J.-E. Genest-Lalbarre, M. et Mme Gérard Lacombe, Alfred Villeneuve, Québec; M. et Mme Arthur Poulin, M. et Mme S. Lavoie, Mme Jos. Bisson, Roger et François-Louis Bolduc, J.-L. Turcot, Montréal; M. et Mme Camille Duguay, Félix Garneau, M. et Mme Armand Paradis, Québec; M. et Mme H.-J. Weekes, Mlles Picher, Mlles H.-T. Savoie, Mlle Marie-Ange Hamel, Mme W. Levesque, Maurice Vallés, Montréal; M. et Mme C.-S. Lespérance, Philippe Chevalier, M. et Mme F.-E. Alain, Henri Levasseur, Notaire Désilets, M. et Mme J.-O.-R. Guay, M. et Mme Georges Pellerin, La famille Odilon Leclerc, M. et Mme Emile Bolduc, M. et Mme Napoléon Lavoie, M. et Mme C.-E. Boucher, Mme A.-S. Poulin, Francoise et Lucien Lapiere, M. et Mme Paul Lavoie, Malcolm et Raymond Paradis, La Famille J.-D. Gagné, Mlle Yvonne Caron, La famille Dunn.

Télégrammes: ---

L'abbé Emile Dussault, ptre, Le-wiston, Maine; Alcyon Taschereau, avocat, Québec; Juge et Mme Gustave Perrault, Montréal; Hon. Honoré Mercier, Québec; Hon. Lucien Gendron, Montréal; Hon. Hector Authier, Québec; St-Georges Wellbrenner, Montréal; Armand Crépeau, Sherbrooke; M. et Mme René Chenevert, Montréal; Philippe Gros-ser, Montréal; Alphonse Vézina, Montréal; Lucien Gendron, Montréal; J.-A. Thibaut Lagueux, Québec; N. Lavoie, Québec; L.-N. Huart, Lévis; C.N.R. Telegraph et C.N.R. Victoriaville, Alfred Larouche, La Victoriaville; Alfred Larouche, La Malbaie; F.-W. Tobin, Sherbrooke; Paul J. Leduc, Montréal; E. Boivin, Chicoutimi; Robert Poirier, Tr-Rivières; M. et Mme Ernest Denevers, Montréal; M. et Mme Georges Carle, Montréal; M. et Mme Charles Grossier, Montréal; Mlle Alice Gondrauld, Montréal; M. et Mme Raymond Legendre, Montréal; J.-L. Turcot et Famille, Montréal; Dr et Mme J.-A. Bergeron, Matane; M. et Mme A. Babin, Montréal; M. et Mme Albert Limoges, Montréal; M. et Mme Adrien Beaudry, Montréal; M. et Mme A. Dalboud, Westmount, Montréal; Dr et Mme Édgar Doucet, Montréal; Dr et Mme Noël Decarie, Montréal; L.-A. Richard, Québec; Gerald Ryan, Montréal; Elise Thériault, Québec; Alphonse Millet, Montréal; E. S. Bouliane, Québec; M. et Mme Wilfrid Girouard, Ottawa; M. et Mme J.-S. Royer, Québec.

(à suivre sur la page deux)

LA VIE QUI PASSE

AVION NUPCIAL

Il fallait s'y attendre. Puisque, depuis toujours, il y a eu des voitures de noces, pourquoi n'y aurait-il pas des avions destinés au même but. Et nous voilà. On possède ou du moins l'Angleterre possède — notre tour viendra sans doute avant longtemps — un avion nuptial. Il ne contient que trois places: une pour le pilote et deux pour les jeunes époux. Il est peint en blanc — d'un blanc de lis — symbole de la pureté de la jeune épouse et il joutit du dernier confort, ce qui ne gâte rien. Le succès obtenu par cette innovation, tout à fait conforme au dernier cri du progrès, est formidable, cela va sans dire. Les places sont tenues des semaines à l'avance. La "douloureuse", pourtant, est assez forte... Mais "comp-tent-on" en semblables circonstances?...

LE ROI GEORGES DETESTAIT L'OSTENTATION

Le roi Georges détestait l'ostentation et la réclame dans sa vie privée. Feu Lord Ponsonby, Gardien de la Bourse privée, me racontait à ce sujet l'anecdote suivante cinq jours seulement avant la mort du Roi. Un régisseur de l'une des fermes royales acheta un taureau à un prix très élevé. Ce taureau remporta tous les honneurs aux expositions agricoles, et fut vendu plus tard pour un montant encore plus élevé que le prix d'achat.

Le Roi ne dit rien jusqu'à ce que l'animal fût parti. Alors, un dimanche après-midi, dans sa tournée habituelle des fermes, il demanda s'il n'avait pas été acheté dernièrement un animal plutôt coûteux. Le régisseur l'admit, mais il ajouta que ce taureau avait remporté de nombreux prix et laissé un bénéfice sur le prix d'achat.

"Écoutez-moi bien," répondit le Roi, "j'entends cultiver comme un cultivateur ordinaire et exposer mes bêtes en concurrence avec celles des autres cultivateurs. Ces autres cultivateurs ne peuvent pas payer très cher pour leurs animaux, et je ne veux pas le faire non plus. S'il ne s'agissait que de gagner des prix en achetant des animaux à force d'argent, n'importe quel richard pourrait le faire, mais moi je m'y refuse absolument."

The Farmers Weekly. London, England.

UNE INDUSTRIE VIEILLE DE 230 ANS

En apprenant que la sève commençait à couler dans les érables, le ministère de l'Agriculture d'Ottawa, a révélé que l'industrie du sucre d'érable au Canada, telle qu'elle est par les blancs, date de 230 ans ce printemps. Quelques 50,000 fermiers de l'ouest ontarien à la côte de l'Atlantique partageront les recettes de la récolte. Le ministère calcule qu'il y a environ 70,000,000 d'érables qui produisent de la sève dans l'est du Canada. Un tiers seulement de ces arbres est utilisé dans l'industrie entaillée. Malgré cela, l'an dernier, la "récolte" de sucre et de sirop rapportait \$3,522,420 une augmentation de \$481,820 en un an. Ce fut au Sault-au-Récollet, près de Montréal, que l'industrie fut inaugurée en 1706.

NAPOLEON

Dans ses voyages à travers la France, l'Empereur aimait à prendre contact avec les agents de l'administration. A cet effet, il faisait convoquer à la préfecture les fonctionnaires de la ville qu'il traversait. Il les passait en revue, les interrogeant avec cette "imperatoria brevitatis" que l'interpellé devait imiter dans ses réponses. Certain jour, visant dans une de ces réceptions un fonctionnaire, il lui posa ses questions habituelles: — Qu'êtes-vous? — Sire, receveur de finances. — Votre nom? — Vullon. — Voilà un nom bien singulier pour un receveur de finances! — Vullon, sire avec deux "l". — Eh! monsieur, avec deux ailes on n'en vole que mieux.

"L'ACTE DU CANADA"

Il a été décidé, apprenons-nous, à la conférence des représentants des provinces, que les rédacteurs des lois préparent la législation nécessaires pour demander à Londres que le Canada ait le droit de modifier lui-même sa constitution. On sait que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse font des objections à cette démarche, mais l'unanimité des législatures, quoique désirable, n'est pas nécessaire pour demander le droit au parlement impérial. Mais il faut toutefois recourir à Londres. Les lois préparées par une sous-commission de la conférence inter-gouvernementale seront d'abord soumises aux diverses provinces avant d'être communiquées à Londres. Une fois modifié, l'acte de l'Amérique Britannique du Nord deviendra "l'acte du Canada".

Avis public est par le présent donné

que la Corporation de Victoriaville s'adressera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour modifier sa charte, aux fins: 1. D'obtenir sa constitution en citée; 2. De réviser et de consolider les divers statuts qui l'ont constituée ou modifiée jusqu'à ce jour et d'abroger certains articles; 3. De conserver généralement les pouvoirs accordés par sa charte primitive et ses amendements en altérant dans certains cas la phraséologie des textes; 4. De profiter, sauf abrogation et modification de quelques articles, des dispositions de la Loi des Cités et Villes, (S.R.Q., 1925, chapitre 102) et de leurs modifications, sauf aussi, tant qu'elles sont ou seront incompatibles avec les dispositions de sa nouvelle Charte; 5. D'obtenir de nouveaux pouvoirs sur les matières suivantes: Mode d'élection des échevins; durée des charges de Maire et d'Échevins; vacance dans la charge de Maire; qualification des estimateurs; préparation de la liste électorale municipale; droit de deux votes pour les propriétaires; heures de votation; convocation des séances spéciales; publication des avis publics; avis et adoption des règlements; construction en général; empiètement sur les propriétés de la ville; escaliers extérieurs; enlèvement des vidanges; enlèvement de la neige sur les trottoirs et dans les rues; affiches, placards et collectes publiques; règlement pour faire connaître les avantages de la ville; expansion industrielle de la ville; paiement de sommes d'argent à la Chambre de Commerce; budget annuel; durée de l'année financière; confection du rôle d'évaluation; pénalité pour faux renseignements; durée d'inspection du rôle; taxes d'affaires; taxes de commerce; taxes de capitulation sur maîtres des deux sexes; taxes sur voitures, camions, autobus, voitures à annonce et bicycles pour fins commerciales; prix, durée, imposition ou prohibition de permis ou licences; date d'exigibilité des taxes; détaxes d'affaires ou de commerce; es-compte pour taxes; saisie-arrest à l'avant jugement; publication d'avis pour vente des immeubles pour taxes; conditions de rachat des immeubles; attribution des amendes; prescription des actions en répétition de l'impôt; droit d'acheter coupe de bois, de le faire abattre et de distribuer le bois pour secours aux chômeurs et de vendre le surplus, s'il y a lieu, et autres fins.

Victoriaville, ce 11 février 1936. Le procureur et agent de la Corporation de Victoriaville, PHILIPPE MARCHAND

Public notice is hereby given that

the Corporation of Victoriaville, will apply to the Legislature of the Province of Québec, at its next session, for the modifying of its charter, for the following purposes: 1. To obtain its incorporation as a city; 2. To revise and consolidate the various statutes which have constituted or modified it, to this day, and to repeal certain articles; 3. To retain generally the powers granted by its original charter and the amendments thereto, by altering, in certain cases, the wording of the text; 4. To benefit, save the repealing and modification of certain articles, by the provisions of the Cities and Town's Act (R.S.Q., 1925, Chapter 102) and the amendments thereto, save also inasmuch as they are or may be incompatible with the provisions of its new charter; 5. To obtain new powers on the following matters: mode of election of the aldermen; duration of the office of Mayor and of aldermen; vacancy in the office of Mayor; qualifications of the assessors; preparation of the municipal election list; right of two votes for proprietors; voting hours; calling of public meetings; notice and adoption of by-laws; building in general; encroachment on town property; outside stairways; removal of garbage; removal of snow on the side walks and in the streets; posters, placards and public collections; By-law to make known the advantages of the Town; industrial expansion of the Town; payment of sums of money to the Board of Trade; annual budget; duration of the fiscal year; preparing of the valuation roll; penalty for false information; duration of the inspection of the roll; business tax; commercial tax; head tax, for people over 31 years of age of both sexes; taxes on vehicles, trucks, automobiles, advertising vehicles and bicycles for commercial purposes; price, duration, granting or prohibiting of permits or licenses; date for taxes to be exigible; business or commercial half-tax; discount on taxes; attachment before judgment; publication of notices for the sale of immovables for taxes; conditions for the redemption of immovables; uses to be attributed to lines; prescription on actions "en répétition de l'impôt"; the right to purchase timber cuts, to have timber cut down and to distribute the woods for assistance to the unemployed and to sell the residue thereof, if any, and for other purposes.

Victoriaville, February 11th, 1936. PHILIPPE MARCHAND, Attorney and Agent for the Corporation of Victoriaville.

Advertisement for Chevrolet cars. Text: 'Le seul auto à bas prix TOUT A FAIT SÛR'. Image of a Chevrolet car. Text: 'CHOISISSEZ un Chevrolet et vous recevez les trois plus grands caractéristiques de sécurité du jour: PREMIÈRE—les freins hydrauliques perfectionnés, pour arrêter l'auto rapidement, sans flancher, et avec une pression plus légère que la moyenne sur la pédale. DEUXIÈME—les carrosseries Fisher à toit-tourelle en acier solide! TROISIÈME—la glace de sécurité de haute qualité dans toutes les fenêtres!'. Price box: 'PRIX DEPUIS \$775 (Coupé à 2 places - série régulière) Modèles Master de luxe depuis \$909 Livrés à l'usine Ottawa Ont. tout compris, sauf le fret et la licence.' Signature: 'J.-C. Vézina & Fils, vendeurs, Victoriaville'.

Goûtez un agrément nouveau

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé." - L'ancet

IMPOSANTES FUNERAILLES DE MADAME ROMUALD PARADIS

(suite de la première page)

Bouquets Spirituels:—

Les Religieuses Adoratrices du Précieux Sang, Nicolet; M. et Mme Emile Bourbeau, Victoriaville; M. et Mme Georges Roy, Victoriaville; M. et Mme Léonard Dubé, M. et Mme Alphonse Létourneau, Mme Ste-Thérèse de Lisieux, Hôtel-Dieu, Nicolet; La Famille Arthur Poitras, R.-M. Pelletier, Mlle Eugénie Comtois, M. et Mme J.-A. Lupien, Nicolet; Paul-Emile Thibeault, Nicolet; M. Philippe Parent, Nicolet; M. et Mme J.-A. Bernier, Nicolet; Les Soeurs de la Charité, Sanatorium Mastal; Joseph

Dupuis, ptre, La famille P.-A. Lehouillier, Mme A. Ramsay, Mlle Germaine Caron, Les religieuses de l'Ecole Normale, Nicolet; M. et Mme Alphonse Létourneau, Mme Roland Dupuis, Mme Hélène Côté, La Famille W. Paradis, M. et Mme Laurent Jacob, La famille Oscar Paradis, Sr Lauretta Dupuis, Mme Gustave Laurin, Montréal; J.-Edouard Labelle, Montréal; M. et Mme S. Sutcliffe, Montréal; Sr R. Dupuis, Montréal; N. Pepin, ptre, Montréal; Convent SS. de l'Assomption, Nicolet; Sr Marie-Hermann, Nicolet; E. Lemaire, ptre, Nicolet; Ecole Normale St-Croix, Montréal; la famille Félix Garneau, la famille Georges Leblanc.

Sincères Sympathies:—

M. et Mme Emilio Patry, La famille Ernest Nadeau, La famille J.-W. Paris, Mme J.-H. Patry, M. et Mme A. Valliquette, M. et Mme Philippe Auger, M. et Mme Lucien Baril, Mme Joseph Lessard, M. et Mme Arsène Mailloux, M. et Mme Joseph Bisson, M. et Mme J.-E. Lemaire, La famille Félix Garneau, M. et Mme Albert Bourque, M. et Mme Ernest Roy, La famille L. Descoeurs, Mlle B. Ratté, La famille B. Feeney, Joseph Lehouillier, M. et Mme W.-S. Brochu, La famille Edwin Moreau, Mme Arthur Lavoie, Antonio Perreault, Mlle Rose Fortier, J. Roméo Picher, L.-A. Tourigny, Joseph P.-A. Gravel, M. et Mme Henri Poirier, La famille J.-E. Trotter, M. et Mme Achille Pelletier, M. et Mme J.-O. Carignan, La famille Ubald Mailhot, Mlle Hermine Côté, La famille Philippe Filion, La famille Omer Micher, M. O.-F. Kirouac, Opératrice du Téléphone Bell, Dr J.-B. Drouin,

Mme J.-B. Drouin, La famille Philippe Parent, M. et Mme D. Fortin, M. et Mme Emile Demers, M. et Mme Noël Roux, M. et Mmes Camden, La famille Johnny Bécotte, Institution des Sourds-Muets, Jean-Marc Laliberté, Syndicat Catholique, M. et Mme Eusèbe Roberge, La famille O.-F. Kirouac, La famille Edmond Perreault, M. et Mme Méderie Pepin, Soeurs Missionnaires N.-D. des Anges, M. et Mme H.-J. DeVillers, L'abbé Elphège Lemaire, ptre, Hôtel-Dieu d'Arthabaska, M. et Mme Ludger Brunelle, J.-W. Paradis, Mme Vital Roberge, M. et Mme Camille Rheault, Les Chevaliers de Colomb, La famille J.-H. Tardif, M. et Mme Wilfrid Laroche, La famille E. Fortin, M. et Mme J.-A. Leahy, Le Cercle au Moulin de l'étude, Mlle Antoinette Côté, La famille Potvin, La famille Thomas Bateau, M. et Mme Henri Leclerc, M. et Mme Stephen Desharrais, M. et Mme Lévi Doyon, M. et Mme Arsène Mailloux, Mmes Talbot-Martel, M. et Mme Hégésippe Paris, La famille J.-E. Thibault, Paul Beauchesne, M. et Mme Henri Auger, La famille Paradis, M. et Mme L.-A. Tourigny, M. et Mme Uric Pasteur, Willie Clouton, M. et Mme Lucien Bateau, M. et Mme Gilbert Laine, M. et Mme Raymond St-Onge, M. et Mme Georges Blanchet, Mme Philippe Filteau, La famille Roméo Allie, M. et Mme Jos. Laurendeau, M. Arthur Letarte, M. et Mme J. Auger, M. et Mme J.-A. Laineau, La famille Gédéon Perreault, M. et Mme Philias Perreault, Dr Arthur Lavoie, M. et Mme E. Laberge, M. et Mme Pierre Comtois, M. et Mme G.-E. Goudreau, Mlle Hélène Côté, M. et Mme P. Ladeche, Mmes Gertrude et Violette DeVillers, Jacques Perreault, M. et Mme Jules Marchand, M. et Mme Mélançon, La famille E. Parent, Dr A. Perland, J.-N. Monjeau, La famille J.-N. Brunelle, Mlle H.-E. Bélyeau, M. et Mme Arthur Roger, M. et Mme Joseph Mercier, M. et Mme Sylvio Falardeau, M. et Mme Chs Courtois, The Warwick Woolens Co., Mlle Annette Bédard, M. et Mme J.-E. Hébert, M. et Mme J.-S. Filion, A. Bergeron, ptre, Mlle Bourbeau, J.-Arthur Gouin, La famille Octave Poitras, Germaine Lecoursière, avocat, M. et Mme J.-N. A. Béchard, Léoline Roussau, M. et Mme Maurice Patry, M. et Mme Alfred Mercier, M. et Mme E. Charbonneau, E.-E. DesLauriers, V. Marceau, M. et Mme Alfred Proulx, Mlle Turgeon, M. et Mme Renée Cloutier, Mme Ernest Courtois, Mlle Marie St-Pierre, La famille Jos Boutet, M. et Mme J.-E. Levasseur, M. et Mme Alex. Julien, Mme Edmond Jéneau, Mme Oscar Desharrais, M. et Mme Ernest Pepin, Syndicat Catholique National, Mme J. Daigneault, Maurice Mahou, Mlle R. Astell, Charles David, M. et Mme Hector Beaudet, J.-W. Drouin, Mlles Lambert, Roland Charbon, J.-C. Vézina et fils, Mme Joseph Beauchesne, Mme J.-A. Martin, M. et Mme Alphonse Dumas, Mme Edouard Palmer, Dr et Mme I. Laberge, J.-W. Levasseur, M. et Mme Philippe Roberge, La famille E. Rousseau, La famille Willie Guertin, Mme John Rheault, Alfred Dusseau, M. et Mme J.-A. Fréchette, M. et Mme Edgar Pouliot, Mlle Yvette Rheault, Mlles Germaine et Jeannette Rouleau, M. et Mme J.-D. Ling, M. et Mme Wilfrid Lacoursière, M. et Mme Edouard Leblanc, M. et Mme A. Cozmeau, M. et Mme G. Foucault, M. et Mme R. Goulet, M. et Mme P.-H. Desharrais, M. et Mme Evariste Perland, Le Club de Victoriaville, Mlle Cécile Martin, M. et Mme C. Thibeault, M. Roger Fortier, M. et Mme Alphonse Lavallée, M. et Mme A. Astell, M. et Mme A. Tourville, M. et Mme Maurice Lemaux, Mme Ernest Beaudet, M. et Mme Wilfrid Turcotte, M. et Mme J.-P.-H. Cantin, La famille Georges Leblanc, Mme Jos Dussault, M. et Mme Alfred Paris, La famille E. O. Audet, Mlles V. Desosses, Dr et Mme J.-P.-H. Massicotte, M. et Mme Robert Roberge, La famille Mastal-Drouin, M. et Mme Arthur Letarte, La famille Uric Turcotte, M. et Mme Gédéon Labbé, Mme Léonce Naut, M. et Mme Syrus Blais, M. et Mme Senevé Labbé, M. et Mme Jacques Alain, M. et Mme Arthur Fontaine, M. et Mme A. Rousseau, M. et Mme O. Leblanc, Mlles Goudreau, Dames Cong. de Ste-Anne, M. et Mme Armand Gaudet, M. et Mme Alphonse Boredeau, P.-J. Plourde, J.-W. Jéneau, M. et Mme Lucien Côté, Mlle Marie-Anna Houle, M. et Mme Hector Hamel, Edgar Laliberté, Mme Griffit, M. et Mme Dominique St-Cyr, Louis Hediger, La famille Roméo Patry, M. et Mme Edouard Bourbeau, La famille J.-A. Lutzler, Les Freres du Sacré-Coeur, Georges Lehouillier, M. et Mme Arthur Héon, M. et Mme J.-P.-A. Gravel, Québec; M. et Mme John Cantin, Victoriaville; F.-O. Baril, Warwick; J.-E. Fréchette, Warwick; La famille J.-E.-C. Giroux, Victoriaville; Mme Arthur Talbot, Victoriaville; Mlle Lucille Thibeault, Victoriaville; La famille Rosaire

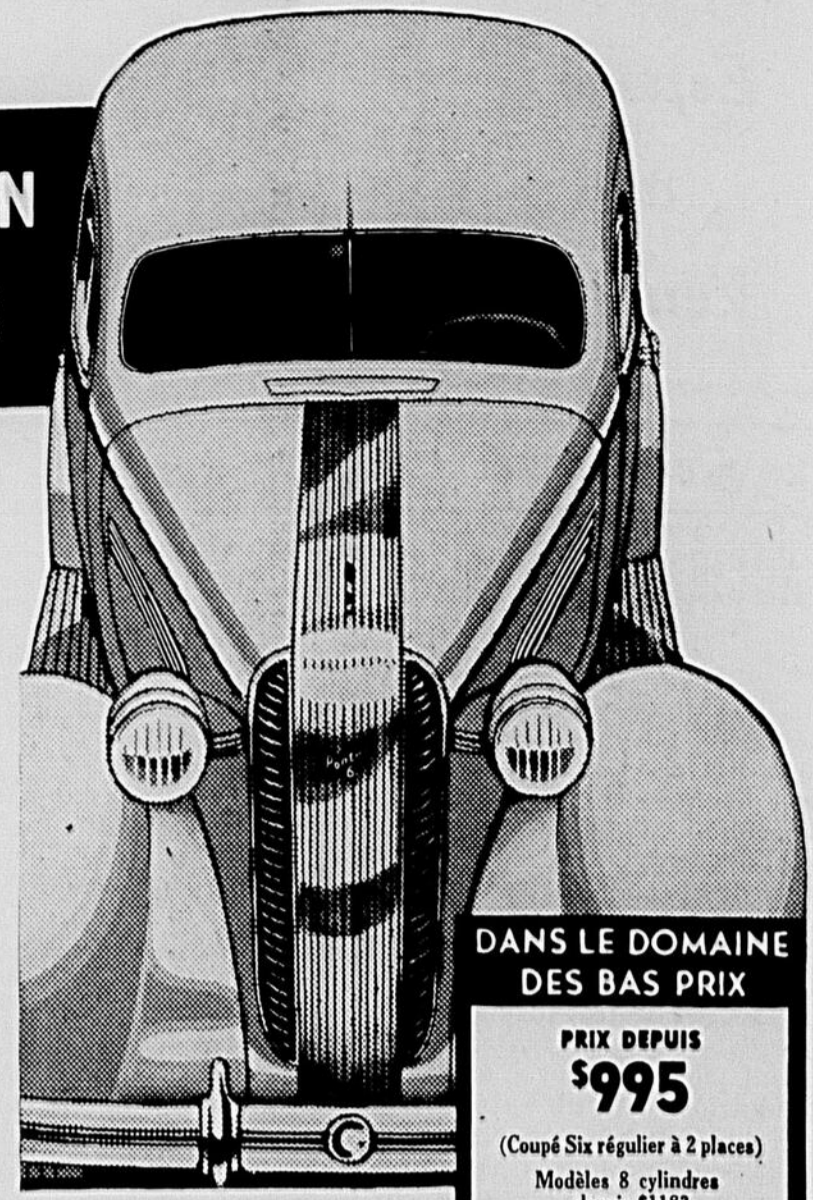
CONSTRUIT avec PRÉCISION pour PLUS DE BEAUTÉ

La beauté du Pontiac est doublement attrayante parce qu'elle est si pratique. Considérez, par exemple, la carrosserie Fisher à toit-tourelle. Quelle élégance aérodynamique! La décoration et l'aménagement intérieurs sont aussi utiles que luxueux. L'isolation complète vous protège contre la chaleur, le froid et le bruit; la ventilation Fisher, contre le danger des courants d'air. La glace de sécurité dans toutes les fenêtres offre plus de protection.

Mais la bonne apparence du Pontiac est accompagnée d'une bonne performance. Cette voiture est aussi confortable et économique qu'elle est belle. Sa fabrication de précision la rend plus digne de confiance que jamais, et 101 caractéristiques majeures accroissent sa valeur sous tous rapports.

Les prix sont bas. Le paiement peut être arrangé suivant le mode GMAC canadien très réduit. Venez voir et conduire un Pontiac six ou huit.

Considérez la compagnie à l'appui de l'auto



DANS LE DOMAINE DES BAS PRIX

PRIX DEPUIS \$995

(Coupé Six régulier à 2 places) Modèles 8 cylindres depuis \$1183 Livrés à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris, sauf le fret et la licence.

Pontiac

J.-C. Vézina & fils, vendeurs, Victoriaville

Contre Maux de Tête Névralgies La Grippe Douleurs

Achetez une boîte de Capsules Antalgine. Elles sont si faciles à prendre, préviennent les rhumes et soulagent vite les douleurs.

ANTALGINE EN VENTE PARTOUT 25¢

Advertisement for Black Horse beer, featuring a horse and the text 'BIÈRE EN BOUTEILLE se vendant le plus AU CANADA' and 'BIÈRE BLACK HORSE DAWES'.

Advertisement for Chateau Grand Union, featuring 'Damase Champagne, gérant. VICTORIAVILLE' and 'UNDERWOOD N. MARTINEAU & FILS. 1019 Rue Bleury, Montréal.'

Advertisement for Victoriaville Furniture, Limited, featuring 'VICTORIAVILLE FURNITURE, LIMITED Victoriaville, Qué.' and 'MANUFACTURIERS D'AMEUBLEMENT DE CHAMBRE A COUCHER ET DE SALLE A MANGER EN PLAQUE DE NOYER COMBINE DE MERISIER SOLIDE, SERVICE A DEJEUNER, ET ARTICLES EN FIBRE.'

Côté, Victoriaville; Arthur Girard, Victoriaville; La famille Joseph Drouin, Wolton; M. et Mme Uric Jutra, Victoriaville; M. et Mme Joseph Pouliot, Victoriaville; Mlles B. et J. Riopel, Montréal; Alfred Jolicoeur, Victoriaville; Charles-Edouard Boutet, Victoriaville; M. et Mme Ernest Jutra, Victoriaville; P.-E. Bergeron, notaire, Victoriaville; Mlles Levasseur, Victoriaville; Mme Ovide Talbot, Victoriaville; La famille Brouillette, Victoriaville; M. et Mme L.-P. DeCourval, Victoriaville; Srs Adoratrices Précieux Sang, Nicolet; M. et Mme Albert Bergeron, Victoriaville; M. et Mme R.-A. Filion, M. et Mme Eddy Roy, M. et Mme Alfred Blanchette, Labbé Amédée Adam, ptre, Ham Nord; M. et Mme J.-N. Paradis, Victoriaville; Raoul Jolicoeur, La famille Fortunat Gagné, Maurice Mahou, Bellarm Jutra, Dr Paul Poirier, Montréal; M. et Mme W. Wellbrenner, Victoriaville; M. et Aristide Dupuis, Québec; Napoléon Lavoie, Anita Laroche, Victoriaville; M. et Mme Emilie Rheault, Mme Alfred Roberge, Napoléon Laliberté, Congrégation Notre-Dame, Mme Paul Tourigny, T.-Rivières; L.-P. De Courval, Victoriaville; La famille Le Norris, Montréal; M. et Mme Wilfrid Dupuis, Victoriaville; W. Fortier, M. et Mme Donat Rheault, Dr E.-P. Belleau, Arthabaska; Mme Belleau, Arthabaska; Raymond Ouellette, Arthabaska; La famille A. Beauchesne, Arthabaska; Mlles Bourbeau, Victoriaville; M. et Mme Joseph Blanchet, Victoriaville; La

Celui Qui Sait
si le remède que vous prenez contre le mal de tête, la névralgie ou les douleurs rhumatismales est SANS DANGER — c'est Votre Médecin! Demandez-lui conseil!

Ne risquez pas votre santé et celle des vôtres par l'emploi de drogues fantaisistes! AVANT de prendre, pour soulager un mal de tête, une névralgie ou les douleurs de la névrite ou du rhumatisme, une préparation dont vous ne connaissez ni la provenance ni la formule — consultez votre médecin. Demandez-lui ce qu'il en pense, comparativement à l'Aspirine. Pourquoi ce conseil? Parce que les médecins, avant que la formule de l'Aspirine ne fût établie, conseillaient d'éviter la plupart des remèdes "contre les douleurs" et soutenaient qu'ils étaient mauvais pour l'estomac et, souvent, pour le cœur. L'Aspirine a changé tout cela. Les milliers de personnes qui, sans conséquences fâcheuses, prennent régulièrement de l'Aspirine, démontrent que les médecins ont bien raison d'affirmer qu'elle n'offre aucun danger. N'oubliez pas que l'Aspirine est considérée comme un des moyens les plus rapides que l'on ait découverts jusqu'ici pour soulager les maux de tête et les douleurs et maux dont on souffre le plus fréquemment. Sauf dans des cas tout à fait spéciaux, son emploi régulier est sans danger. Les Comprimés d'Aspirine sont fabriqués au Canada. Le mot "Aspirin" est la marque déposée de la Bayer Company Limited. Exigez, en forme de croix sur chaque comprimé, les lettres du nom "Bayer". EXIGEZ "ASPIRIN!"

Lettre Ouverte
(suite de la page trois)

fonctions. Nous lui rendrons au contraire cet hommage qu'il nous a combié de ses devoirs et de ses responsabilités. Il ne reste cependant pas moins indéniable que l'arbitre Thompson, malgré toute sa bonne volonté, disons même son impartialité, était seul, et, partant, ne pouvait tout voir. Mais là n'est pas la critique amère à laquelle nous voulons en venir. Le point sur lequel nous ne saurions trop énergiquement protester est le suivant: C'est que les Aces, représentants officiels de la vieille cité de Champlain, berceau du CANADA FRANÇAIS, jouant contre l'équipe de Victoriaville, autre ville canadienne-française, en la cité de La Violette, citée non moins canadienne-française, l'Exécutif de la Q.A.H.A. n'a pas eu la déférence ni la délicatesse, encore moins le respect, pour la race canadienne-française, pourtant si bien représentée par ces trois villes, d'appointer pour cette partie un arbitre canadien-français. Au contraire, et à la honte de la Q.A.H.A., disons que l'arbitre Thompson non seulement était de nationalité anglaise, mais ne parlait pas un seul mot de français. C'est là une injure faite à notre race. Et nous avons, Dieu merci, assez de fierté nationale pour ne pas laisser se passer pareil incident sans protester énergiquement et publiquement. Nos protestations ont commencé auprès de MM. Therrien et Lavallée, tous deux représentants officiels de la Q.A.H.A., qui se trouvaient alors à Trois-Rivières. Et, n'eût été cause par vive déception aux nombreux amateurs de hockey venus de Victoriaville et de Québec à Trois-Rivières à seule fin d'assister à cette partie, ces protestations eussent été plus vives encore, car la rencontre Victoriaville vs Aces n'aurait pas eu lieu. Si cette rencontre eût quand même lieu, par contre, et à seule fin de protester énergiquement contre cette injure, l'équipe de Victoriaville s'est carrément refusée à jouer la deuxième partie qu'elle était en droit de jouer contre les Aces. Et MM. Therrien et Lavallée ont été immédiatement avertis dans ce sens. Voilà Messieurs de la Q.A.H.A., comment nous, Canadiens-Français, nous entendons les choses. Nous sommes, dans le domaine du sport comme dans tous les autres domaines, Canadiens-Français. Au hockey comme ailleurs, nous revendiquons nos justes droits comme tels, ne vous en déplaie. Vous nous direz peut-être, comme l'un de vos représentants à Trois-Rivières, que l'incident Thompson est dû au fait que vous n'avez pas d'arbitres canadiens-français?... Si cela était, nous vous repondrions: "Élevez-vous en". Mais cela n'est pas. Et, à preuve, nous pourrions vous citer toute une phalange de noms, tous canadiens-français comme nous, des vieux qualifiés comme arbitres et qui, du reste, ont déjà leurs preuves. Non, Messieurs de la Q.A.H.A., vous n'avez, à cette injure faite à notre race, aucune excuse. Puisse la leçon vous être profitable, et cette injure être la dernière de ce genre. Si non, nous invitons avec instance tous ceux qui pourraient avoir à se plaindre d'un pareil état de choses à l'avenir, à protester et revendiquer à leur tour non moins énergiquement que nous, en vrais patriotes et en vrais Canadiens-Français. Victoriaville, ce 11 mars 1936. L'Association Sportive de Victoriaville.

dienn-française, l'Exécutif de la Q.A.H.A. n'a pas eu la déférence ni la délicatesse, encore moins le respect, pour la race canadienne-française, pourtant si bien représentée par ces trois villes, d'appointer pour cette partie un arbitre canadien-français. Au contraire, et à la honte de la Q.A.H.A., disons que l'arbitre Thompson non seulement était de nationalité anglaise, mais ne parlait pas un seul mot de français. C'est là une injure faite à notre race. Et nous avons, Dieu merci, assez de fierté nationale pour ne pas laisser se passer pareil incident sans protester énergiquement et publiquement. Nos protestations ont commencé auprès de MM. Therrien et Lavallée, tous deux représentants officiels de la Q.A.H.A., qui se trouvaient alors à Trois-Rivières. Et, n'eût été cause par vive déception aux nombreux amateurs de hockey venus de Victoriaville et de Québec à Trois-Rivières à seule fin d'assister à cette partie, ces protestations eussent été plus vives encore, car la rencontre Victoriaville vs Aces n'aurait pas eu lieu. Si cette rencontre eût quand même lieu, par contre, et à seule fin de protester énergiquement contre cette injure, l'équipe de Victoriaville s'est carrément refusée à jouer la deuxième partie qu'elle était en droit de jouer contre les Aces. Et MM. Therrien et Lavallée ont été immédiatement avertis dans ce sens. Voilà Messieurs de la Q.A.H.A., comment nous, Canadiens-Français, nous entendons les choses. Nous sommes, dans le domaine du sport comme dans tous les autres domaines, Canadiens-Français. Au hockey comme ailleurs, nous revendiquons nos justes droits comme tels, ne vous en déplaie. Vous nous direz peut-être, comme l'un de vos représentants à Trois-Rivières, que l'incident Thompson est dû au fait que vous n'avez pas d'arbitres canadiens-français?... Si cela était, nous vous repondrions: "Élevez-vous en". Mais cela n'est pas. Et, à preuve, nous pourrions vous citer toute une phalange de noms, tous canadiens-français comme nous, des vieux qualifiés comme arbitres et qui, du reste, ont déjà leurs preuves. Non, Messieurs de la Q.A.H.A., vous n'avez, à cette injure faite à notre race, aucune excuse. Puisse la leçon vous être profitable, et cette injure être la dernière de ce genre. Si non, nous invitons avec instance tous ceux qui pourraient avoir à se plaindre d'un pareil état de choses à l'avenir, à protester et revendiquer à leur tour non moins énergiquement que nous, en vrais patriotes et en vrais Canadiens-Français. Victoriaville, ce 11 mars 1936. L'Association Sportive de Victoriaville.

Advertisement for Dr J.-B. Drouin, Médecin-Chirurgien, HOPITAL PRIVÉ, Rue Notre-Dame VICTORIAVILLE.

Advertisement for Dr Edgar Vanasse, Médecin - Chirurgien, Ex-interne des hôpitaux de Paris et Lyon, SPECIALITES: Maladies des femmes et accouchements, Bureau et Résidence: 8 St-Dominique, Victoriaville, Tél. Bell et Local: 849

Advertisement for Dr C.-A. GILBERT, Ex-assistant des hôpitaux de Paris, SPECIALISTE, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge, Examen de la vue et ajustement des verres, 287 Notre-Dame — au-dessus de l'ancien studio J.-O. Dubuc

Advertisement for Dr Lévi Doyon D.D.S., Chirurgien-Dentiste, 808 Notre-Dame VICTORIAVILLE.

Advertisement for Napol. Provencher, Contracteur-Plombier, Licencé, Installation de chauffage à eau chaude et à vapeur, 74, Notre-Dame, Nicolet, Qué.

Advertisement for David Deshaies, A.D.B.A., Architecte, NICOLET, C.P. 74 G.P. 118

Advertisement for Vicks VapoRub, Contre la TOUX... médicaments avec des ingrédients du VICKS VAPORUB, PASTILLES VICKS



L'Heure Littéraire

Directrice

Madame Lemaire Duquay.

Le Poisson d'Avril

C'est encore une coutume bien ancienne en Canada comme dans l'Europe romaine et historique, de se livrer le premier Avril à d'innocentes mystifications connues parmi nous sous le nom de Poisson d'Avril.

On fait accroire à quelqu'un une fausse nouvelle, on l'engage à faire quelque démarche qu'on lui sait utile, pour avoir l'occasion de se moquer de lui. Ce sont surtout les enfants et les domestiques qui sont exposés à ces plaisanteries. On leur donne des commissions impossibles, on les envoie chez l'épicière acheter de l'huile de caillou, chez le boulanger du pain de bois, chez le maçon de la pierre filée, chez le pharmacien du baume de fer, chez le quincaillier un clou à deux têtes, etc., etc. On leur attache sur le dos des écritaux, des queues ou figures de papier, ou bien on les rend ridicules en leur barbouillant le visage, à leur insu, de taches blanches ou noires.

Quelle est l'origine de cette coutume? me demandez-vous. Grande diversité d'opinions à ce sujet. D'aucuns pensent que cet usage bizarre remonte à un prince de Lorraine que Louis XIII faisait garder à vue dans le château de Nancy. Ce prince trouva moyen d'échapper à la vigilance de ses gardes et se sauva le premier jour d'Avril, en traversant la Meurthe à la nage; cela fit dire aux Lorrains: "C'était un poisson qu'on avait donné à garder aux Français."

Gilbert Cousin fait observer que de son temps on appelait poisson d'Avril le mauvais garnement qu'un bon père doit éloigner de ses fillettes, parce que le poisson dont il porte le nom chez le bas peuple est excellent à manger dans ce mois-là.

D'autres prétendent que le poisson d'Avril est une commémoration de courses dérisoires que les juifs firent faire à Jésus-Christ de Pilate à Hérode et d'Hérode à Pilate.

Fleury de Bellingen, dans l'explication qu'il donne de cette locution, a écrit la même opinion en y ajoutant qu'au lieu de poisson on disait primitivement "passion" parce que la passion du Sauveur a commencé vers cette époque.

D'autres disent aussi que le frai du poisson commençant vers les derniers jours de mars, la pêche était autrefois interdite à cette époque, et que, par suite, tous ceux qu'on envoyait le premier avril aux marchés aux poissons devaient revenir sans avoir fait leur commission.

Ajoutons qu'autrefois, en Bretagne, on mettait, le premier avril, du sel aux quatre coins des herbages ou pâturages, dans le but de préserver les bestiaux des maléfices.

Quoiqu'il en soit de tous ces détails, le poisson d'avril tend à disparaître de nos mœurs, par la simple raison que tout le monde sachant lire aujourd'hui, il est bien peu de personnes qui ne se tiennent en garde, ce jour-là, contre toutes mystifications.

...TOUX NOCTURNE

Enrayée rapidement et une nuit reposante assurée



DEMONTE PAR 2 GENERATIONS

—Trois francs! mais vous plaisantez. Nullement. Vous n'avez bien demandé cette somme, l'autre jour à votre consultation pour me dire que je n'avais rien.

SAGESSE CULINAIRE

L'addition de soda aux légumes qu'on fait cuire ravive la couleur de ceux-ci, mais détruit des vitamines précieuses.

Les vitamines B. C. et E. sont solubles dans l'eau; on ne devrait donc jamais jeter l'eau dans laquelle on a fait cuire des légumes.

Si l'on fait tremper les vieilles carottes dans l'eau froide pendant une heure, on pourra les gratter au lieu de les éplucher et il en résultera une économie de nourriture.

Les panais épluchés après la cuisson sont meilleurs que s'ils étaient épluchés avant.

Les choux devraient être trempés dans l'eau salée froide pendant une vingtaine de minutes avant la cuisson, et celle-ci ne doit durer que huit minutes si les choux sont hachés et quinze minutes s'ils sont en quartiers.

Si l'on ajoute du sel aux légumes colorés au début de la cuisson, ils conservent leur couleur.

Si les oignons sont épluchés dans l'eau, ils ne font pas pleurer les yeux. Les fèves, les pois et les lentilles sees devraient être trempés dans de l'eau douce.

RECETTES EPROUVÉES

crème d'Érable.

2 tasses de lait
1 tasse de sirop d'érable.
3 oeufs.

Faites chauffer ensemble le lait et le sirop d'érable jusqu'au point d'ébullition, mais ne laissez pas bouillir. Versez par-dessus les oeufs, après les avoir battus parfaitement, ajoutez une pincée de sel et coulez dans des tasses à custard beurrées. Mettez les tasses dans de l'eau chaude et faites cuire jusqu'à ce que la crème soit prise. Refroidissez et videz. Servez avec du sirop d'érable, si vous le désirez.

Crème d'érable pour tartines
4 tasses de sirop d'érable
1/2 tasse de crème.

Faites bouillir le sirop cinq minutes. Ajoutez la crème et faites bouillir trois minutes. Otez du feu et laissez refroidir, battez cinq minutes et versez dans des verres. Employez comme glaçage, en sauce dure pour les puddings simples ou pour tartiner des rôtis. (toasts).

Bagatelle d'érable

Emiettez des restes de gâteau rassis et remplissez en à moitié 4 tasses à custard. Versez par-dessus du sirop d'érable, environ 3 cuillerées à soupe par tasse. Laissez reposer 20 minutes, puis versez sur une

crème prise (custard) de la composition suivante:

1 tasse de lait, — 2 oeufs — 2 cuillerées à soupe de sirop d'érable.

Faites chauffer le lait et le sirop jusqu'au point d'ébullition. Battez ferme un oeuf et un jaune, ajoutez le lait chaud, et faites cuire au bain-marie jusqu'à ce que le mélange adhère à la cuillère. Versez la mie par-dessus pendant que c'est encore chaud. Refroidissez, puis recouvrez d'une meringue faite avec un blanc d'oeuf et deux cuillerées à soupe de sucre granulé, puis faites dorer dans un four à feu lent.

UN CENTENAIRE FERROVIAIRE

Montréal. — Le 21 juillet prochain sera célébré le centième anniversaire du premier chemin de fer à vapeur au Canada, événement fort important puisqu'il marquera mieux que beaucoup d'autres l'essor économique pris par notre pays depuis un siècle.

Long de 14 1/2 milles le Champlain and St-Lawrence Railroad, le premier chemin de fer canadien, a été construit de La Prairie à Saint-Jean pour remplacer l'ancienne route de diligences. Il a été le premier chaînon dans la longue chaîne de lignes ferroviaires qui est devenue par la suite le réseau Canadien National.

A cette époque le trafic voyageur et le trafic marchand, au sud de la petite ville de Saint-Jean, se faisaient par bateau sur le Richelieu jusqu'au Lac Champlain et de là, par le fleuve Hudson, jusqu'à New-York. Comme on le voit, ce train avait d'ores et déjà un caractère international. Il atteignait Montréal au moyen de bateaux passeurs faisant la navette sur le fleuve Saint-Laurent, entre Saint-Lambert et Montréal, Longueuil et Montréal, Caughnawaga et Lachine. En hiver le transport se faisait en traineau sur la glace.

La construction, en 1836, de notre premier chemin de fer, a donné une impulsion remarquable au transport. Après quelques années d'exploitation le Champlain and St-Lawrence a été prolongé (1851) au nord, jusqu'à St-Lambert, au sud de Montréal, et, au sud, jusqu'à Rouses Point. Dès 1847, un chemin de fer connu sous le nom de St-Lawrence and Atlantic a été construit de Longueuil à St-Hyacinthe. En 1851 il avait rejoint Richmond, en 1852; Sherbrooke et l'année suivante il atteignait Island Pond, Vt où il faisait le raccordement avec l'Atlantic and St-Lawrence Railroad qui s'étendait depuis Island Pond jusqu'à Portland, Maine. Cette ligne comptée en 1853 était reliée au Boston and Maine. En 1845 a aussi été complétée la ligne Montreal and Lachine dont le prolongement de Caughnawaga à Moors Junction, N.Y. date de 1852. Cette ligne qui utilisait un transbordeur de trains sur le Saint-Laurent reliait Montréal aux chemins de fer américains.

Par la suite elle a pris le nom de Montreal and New-York Railroad et a été englobée dans le Champlain and St-Lawrence qui a pris à son tour le nom de Montreal and Champlain Railroad.

La Grand Trunk Railway Company of Canada entre en scène en 1852. Son but est de relier les ports de Québec et de Montréal aux Grands Lacs. Elle construit des lignes à travers l'Ontario jusqu'à Sarnia et la frontière américaine, en achète d'autres et finit par posséder un réseau qui rayonne dans toutes les directions. En 1873 elle a absorbé tous les chemins de fer datant de la première période de construction, c'est-à-dire tous ceux dont Montréal est le centre d'attraction, y compris le pionnier: le Champlain and St-Lawrence Railroad. Le 30 janvier 1923 le Grand Tronc est à son tour absorbé par le réseau Canadien National qui hérite par le fait même de tous les premiers chemins de fer construits au Canada.

Il est à noter qu'une partie du premier chemin de fer canadien (Champlain and St-Lawrence Railroad) sert encore à la circulation des trains du Canadien National entre Montréal et Saint-Jean.

Le centenaire célébré en juillet prochain a donc une grande signification. Il rappellera tous les progrès réalisés dans le domaine des transports depuis juillet 1836 et l'essor pris par le Canadien National, réseau qui fut le premier à travailler à la grande économie du Canada et qui continue à servir le Dominion d'un océan à l'autre.

Le grand moyen, après les enseignements de l'Église et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace consiste dans l'oeuvre de la presse catholique.

Card. L.-N. BEGIN.

Le temps qu'on tue ne meurt jamais sans se venger.—A. Dumas.

Tribune Libre

Lettre Ouverte

A l'Exécutif de l'Association Amateurs du Hockey, de la Province de Québec (Q.A.H.A.)

Re: Partie Victoriaville "Tigers" vs Québec Aces.

Le premier mars dernier, l'équipe de hockey de Victoriaville rencontrait celle de Trois-Rivières, dans une partie de la série éliminatoire pour la coupe Allan, jouée à Trois-Rivières. Notons en passant qu'un seul arbitre officiel, et que cet arbitre était un citoyen de Trois-Rivières même.

Le Victoriaville, vainqueur de cette rencontre, ayant subsequmment à se mesurer contre le gagnant de la série éliminatoire jouée entre le St-Joseph d'Alma et les Aces, fit immédiatement remarquer à M. Guy Lavallée, représentant de la Q.A.H.A. à Québec, l'inconvé-

JOUISSEZ d'un

Réfrigérateur Electrique

Maintenant!

Faites-en faire l'installation dès aujourd'hui et vous pourrez jouir immédiatement de tous les avantages qu'il vous procurera, sans compter les économies que vous réaliserez sur les aliments. Pensez bien à ceci: un réfrigérateur électrique, par les économies qu'il vous fera faire AJOUTERA DES DOLLARS A VOTRE BUDGET POUR LA MAISON.

DES CONDITIONS FACILES
pour faciliter son achat seront annoncées bientôt.

Votre marchand local a tous les plus récents modèles — ces modèles possèdent toutes les plus nouvelles innovations qui rendent le réfrigérateur électrique aussi commode qu'économique.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

nient, voire même l'irrégularité qu'il y avait pour les deux clubs adhésés à n'appointer qu'un seul arbitre pour surveiller une partie de cette importance. Nous disons "irrégularité". Car, lors des trois parties jouées entre le St-Joseph d'Alma et les Aces, il y avait deux arbitres. Monsieur Lavallée promet donc qu'il en serait de même à l'avenir pour le Victoriaville.

Ce dernier allait donc rencontrer les Aces, à l'Aréna de Trois-Rivières, dimanche, le 8 mars.

Or, contrairement à la promesse de Monsieur Lavallée, un seul arbitre dirigeait la partie, Monsieur Thompson!

Nous voulons pas discuter les décisions rendues par ce dernier, ni mettre en doute ses compétences, ni non plus jeter le blâme sur la manière dont il s'est acquitté de ses (à suivre sur la page deux)

L'ARAIGNEE DE MARK TWAIN

Alors que Mark Twain, au début de sa carrière littéraire, dirigeait, dans une petite localité du Missouri, un journal qui portait ce fier titre: "Le Drapeau de l'Ouest", un vétéran superstitieux lui écrivit pour lui dire qu'il avait trouvé une araignée entre deux feuilles du journal et pour lui demander si c'était un mauvais présage. Sur quoi, Mark Twain fit insérer la réponse suivante dans la petite correspondance: "Vieil abonné — Le fait de trouver une araignée dans un journal ne signifie pour vous ni bonheur ni malheur. L'araignée lit les journaux simplement pour savoir quel commerçant ne fait pas d'annonce afin de se rendre ensuite chez cet homme, y tisser sa toile sur la porte de l'établissement et y mener une vie tranquille que rien ne vient plus troubler."

UNE NOUVELLE LIGNE DE CAMIONS

Chevrolet et Maple Leaf

MODELES CHEVROLET 1936... 1/2 et 1 1/2 TONNE

MODELES MAPLE LEAF 1936... 2 et 2-1/2 TONNES

POUR 1936

- NOUVEAU CHEVROLET DE 1/2 TONNE
- NOUVEAU MAPLE LEAF DE 2 TONNES
- FREINS HYDRAULIQUES
- NOUVEAU EMBRAYAGE DE LONGUE DUREE
- MOTEUR DE TYPE POUR CAMIONS
- PARTIES DE TOLE DE MEME COULEUR
- GROS CADRES DE TYPE POUR CAMIONS
- NOUVEAUX BAS PRIX
- MODE GMAC CANADIEN DE PaiEMENT A TEMPERAMENT REDUIT A 7%
- CHEMISE D'EAU SUR TOUTE LA LONGUEUR

POUR 1936, la General Motors offre au Canada industriel et commercial une grande variété de camions Chevrolet et Maple Leaf très améliorés. Deux nouvelles capacités de 1/2-tonne et de 2 tonnes.

Vous trouverez que ces camions ont meilleure apparence avec leurs cabines du type coupé et leurs ailes de même couleur que la carrosserie. Ils sont perfectionnés dans chaque phase de la performance... mais rien n'est changé dans leur manière de faire les plus durs travaux avec le plus faible coût d'entretien et le plus grand mérite de confiance.

Des améliorations, en voici! La puissance et la torsion du moteur spécial pour camions ont été accrues. Des freins hydrauliques perfectionnés sont d'équipement régulier. Les systèmes de lubrification, de ventilation du carter et de refroidissement ont été améliorés. L'embrayage est plus durable. Un carburateur équilibré et un jeu de soupapes plus durable accroissent l'économie, la vitesse et les qualités de service.

Ces nouveaux camions Chevrolet et Maple Leaf sont caractérisés par une force remarquable dans toute la construction du moteur, du châssis et du cadre. En véritables amis de l'homme, ils vous serviront longtemps et fidèlement — sans relâche — et à peu de frais. Examinez la ligne 1936. Comparez les prix plus bas. Renseignez-vous sur le mode GMAC canadien très réduit de paiement à tempérament au taux de 7%.

J.-C. Vézina & Fils, Victoriaville

CONSIDÉREZ LA COMPAGNIE A L'APPUI DU PRODUIT

L'INSTANT MUSICAL

L'ŒIL DE RICHARD STRAUSS

Voici un exemple de l'ostracisme hitlerien. Richard Strauss ayant écrit un opéra sur un livre dont l'auteur est un "non-aryen", ne réussit pas à faire jouer son ouvrage en Allemagne. D'autre part, il paraît que sa musique est de plus en plus boycottée en Amérique. Alors dégoûté du troisième Reich et espé-

rant reconquérir les faveurs du public américain. Richard Strauss a décidé de s'exiler... en Autriche!

Il me semble qu'un art qui atteint à l'universel comme celui de Strauss ne devrait pas être soumis aux fantaisies d'un racisme outré.

Comment se fait-il que les Allemands, gens naturellement portés à la culture musicale tolèrent un tel ostracisme? Est-ce que l'art doit posséder une couleur, une nationalité ou s'il est simplement universel?

LA MINUTE GAIE

Au village.

—Oui, monsieur le maire, si je place mon argent à la caisse d'épargne, quand est-ce que je pourrai le retirer?

—Le maire, d'un air capable... —Mais quand vous voudrez. Ainsi, si vous versez votre argent aujourd'hui, vous pouvez le retirer demain... en prévenant quinze jours à l'avance!

Le Docteur et le cordonnier. —Le bonhomme, une paire de chaussures à la main les tourne les retourne, les tâte et les tend au client, un Monsieur de mine sévère qui reficelle délicatement le paquet.

—Rien à faire, docteur, dit le savetier. Ces souliers ne valent pas la peine d'être raccommodés.

—Eh bien! alors, à une autre fois...

—Pardieu, docteur, vous me devez trois francs.



Modernisez votre Home par de Fraîches Couleurs!

Votre salon est-il sombre et morne? Des coussins, des housses, des carpettes de nuances vives lui redonneront sa gaieté. Vos rideaux, vos draperies sont-ils fanés et défranchés? Ravivez leur éclat en les teignant. Solution élégante de ce problème, les Teintures Diamond (à très peu de frais) produisent immuablement le résultat rêvé, parce qu'elles contiennent une plus forte quantité de meilleurs colorants. Les Teintures Diamond apporteront à votre foyer un cachet nouveau d'art et de beauté!

TEINTURES DIAMOND

FABRICATION CANADIENNE
La plus haute teneur en aniline pure.

GIN CANADIEN

CROIX D'OR

Melchers

10 ONCES

85¢

26 oz. \$1.90 + 40 oz. \$2.65

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Hébertville.

Pourquoi pas?

Les Cigarettes
GRADS

Très Douces

UN CHANGEMENT POUR LE MIEUX

Fabriquées par
L.-O. GROTHÉ
LIMITÉE

MAISON CANADIENNE ET INDÉPENDANTE
Baoul-O. Grothé, Armand Grothé et Emilie Grothé,
seuls et véritables propriétaires.

Nouvelles Locales

M. Camille Duguay, directeur-proprétaire de "La Voix des Bois Francs" et de "Le Nicoletain", très souffrant depuis mercredi, est forcé de garder la chambre.

Le Dr Deschênes, de Sherbrooke, médecin hygiéniste, était de passage à Victoriaville ces jours derniers. M. l'abbé Emile Dussault, aumônier au Mont-Méridic de Waterville Maine, est venu rendre visite à sa mère Madame Joseph Dussault, dernièrement.

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Rolande Trotter qui a passé deux ans à traiter les bébés de la crèche des révérendes Soeurs Grises de Notre-Dame de Liesse, Montréal a obtenu, avec distinction, son diplôme de garde-d'enfants. Les mères qui ont des bébés malades, ou celles qui ont les avantages de se payer une bonne d'enfants diplômée, pourraient profiter de la bonne aubaine d'avoir en notre ville une jeune fille qualifiée pour ses soins délicats. Nous souhaitons à Mlle Trotter de trouver l'occasion d'exercer ses talents.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

Le regretté M. Valère Croteau laisse pour pleurer sa perte: Mme Médora Larivée, son épouse; Mme Joseph Croteau, sa mère, de Manchester; Mme Hubert Larivée, belle-mère, de St-Adrien; Mlle Yvette et Pauline Larivée, belles-sœurs; MM. Ovide, Louis, Noël Robert, Uric Larivée tous ses beaux-frères, et plusieurs cousins et cousines.

Une foule considérable est venue rendre un dernier hommage à ce disparu, en assistant à ses funérailles. Offrandes de messes: M. Valère Croteau, MM. Uldéric Larivée, Edouard Larivée, Edouard Alain, P.-E. Alain, Wilfrid Larouché, Uldic Mabeu, M. et Mme J.-H. Marcoux.

Funérailles de M. Valère Croteau. Mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de M. Valère Croteau, décédé à l'âge de 35 ans.

The Shawinigan Water and Power Company

AVIS DE RACHAT

Aux porteurs d'obligations-or amortissables, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, 5%, série "C", de THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY.

AVIS est par les présentes donné qu'aux termes du contrat de fiducie d'hypothèque et de nantissement entre The Shawinigan Water and Power Company et The Montreal Trust Company, en date du 31 octobre, 1927, et du contrat de fiducie supplémentaire, en date du 6 mars, 1930, garantissant les obligations désignées ci-dessus, et aux termes même desdites obligations, The Shawinigan Water and Power Company remboursera en entier les obligations-or amortissables, première hypothèque, à gage subsidiaire en fiducie, 5%, série "C", le 15 avril, 1936, à 105% du principal et les intérêts courus sur lesdites obligations jusqu'au 15 avril, 1936, sur présentation et remise desdites obligations et de leurs coupons échéant le et après le 1er août, 1936, au bureau principal de la Banque Royale du Canada, à Montréal, Canada, ou, au gré du porteur, au bureau principal de la Bank of the Manhattan Company, dans le faubourg Manhattan, cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique, ou, au gré du porteur, à la Bank of Scotland, à Londres, Angleterre.

AVIS est aussi donné qu'au cas où les obligations ainsi appelées au remboursement ne seraient pas présentées pour fins de rachat le 15 avril, 1936, les intérêts sur lesdites obligations cesseront de courir à partir du 15 avril, 1936.

Daté à Montréal ce troisième jour de mars, 1936.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY
Jas. Wilson, Secrétaire.

Comme les obligations auxquelles se rapporte l'avis ci-dessus sont remboursables, au gré des porteurs, en livres sterling, à Londres, Angleterre, et comme le sterling fait actuellement prime sur la monnaie canadienne, la compagnie a pris les mesures nécessaires pour que les obligataires puissent, s'ils le désirent, profiter de la prime de change sans avoir à expédier leurs obligations à Londres, aux conditions suivantes: les obligataires peuvent présenter leurs obligations au remboursement avec tous les coupons d'intérêts non échus, à la Banque Royale du Canada, 360 rue Saint-Jacques, à Montréal, aux heures bancaires, n'importe quel jour entre le 26 mars et le 4 avril inclusivement, et sur remise de leurs titres ils recevront en monnaie canadienne la valeur nominale, plus la prime au remboursement, et les intérêts courus jusqu'à la date de la remise, en même temps qu'une somme additionnelle en monnaie canadienne représentant la prime de change sur le montant global des sommes mentionnées ci-dessus, laquelle somme sera établie au cours du change entre le sterling et la monnaie canadienne à la fin du jour ouvrable précédant la date de la remise des obligations, en foi de quoi le certificat de ladite banque sera final et définitif.

THE SHAWINIGAN WATER AND POWER COMPANY
Jas. Wilson, Secrétaire.

Elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils: M. Philippe Provencher, d'Aston Jet., et M. Arthur Provencher de Montréal; 3 filles, Mme Alfred Duval, Diana, de Nicolet, Mme Edouard Lemay, Maria, de Warwick, Mlle Rose-Alma Provencher de Warwick; 2 sœurs: Mme Adolphe Hébert, de St-Léonard, Mme Napoléon Charest, de Montréal.

Un cortège très nombreux a escorté la dépouille de la regrettée défunte. A cette occasion, l'église avait revêtu ses plus beaux ornements.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Théo. Mélançon. Le service a été chanté par M. l'abbé J.-Bte Cava, assisté de diacre et sous-diacre; MM. les abbés Coll, vicaire de Princeville et Duval, et au séminaire de Nicolet et petit-fils de la défunte, Mlle Laetitia Paré et la chorale était sous la direction de M. Alfred Desrochers.

La bannière des Dames de Ste-Anne précédait le cortège. Les porteurs étaient: à la croix, Mme Omer Lemay; au cercueil, MM. Ernest Perreault, Narcisse Chalifour, Philippe Pad, Wilfrid L'Heureux, Hervé Lalnesse et Pierre Perreault. Les rubans étaient portés par Mmes Ernest Perreault, Omer Blanchet, Edgard Desrochers et Pierre Perreault.

La direction des funérailles était confiée à M. Jules Desrochers, entrepreneur de Pompes Funèbres. La famille a reçu de nombreuses marques de sympathies:

Messes: M. l'abbé Arthur Bergeron, d'Arthabaska; M. l'abbé Eliphège Lemaire, de Nicolet; M. l'abbé Wilfrid Bergeron, de Ste-Angèle de Laval, M. l'abbé J.-A. Béliveau, de Ste-Perpétue, M. l'abbé Armand Duval, du Séminaire de Nicolet, M. Dr J.-P.-H. Massicotte, de Victoriaville; M. Dr T. Dion, de Sherbrooke, M. et Mme Edmond Perreault, de Victoriaville, M. et Mme Omer Provencher, de Nicolet, M. Paul Valcourt, de Québec, Famille A. Astell, de Victoriaville, Mlle Isabelle Poudrier et Mlle Lorraine Lapointe, de Victoriaville, M. Philippe

Provencher, d'Aston Jet., M. Arthur Provencher, de Montréal, Mme Alfred Duval, de Warwick, la Congrégation des Dames de Ste-Anne.

Bouquets spirituels: Les Religieuses et les Pensionnaires du foyer de Victoriaville, la Congrégation des Enfants de Marie, de Victoriaville, la famille Ernest Provencher, Mme Napoléon Charest, de Montréal, Mme Adolphe Hébert, de St-Léonard, Mlle Rachel et Marcelle Lemay de Montréal, M. et Mme Ubald Pelletier, de St-Grégoire, M. et Mme Adélaïde Bouchard, Mlle Laurence Boisvert, de Victoriaville, Famille Omer Lemay, Mme Bernard Charest, Mme J.-C. Bédard, Mlle R. Triganne, Mlle Cécile Bédard, Mlle Garneau et Leclerc, Famille Marchesseault, de Warwick.

Sympathies: M. et Mme Robert Astell, Famille Emile Gélinas, M. et Mme Maurice Charlin, M. et Mme Adolphe Roy, M. et Mme Eddy Roy, M. et Mme Ls-Philippe Auger, Famille J.-N. Brunelle, Mlle Annette Bédard, Mlle Rouleau, Mlle O.L. C. Poltras, M. Gustave Perreault, M. et Mlle Roberge, de Victoriaville, M. Ronald Joannis, de Maniwaki, M. J.-B. Provencher, de Nicolet, famille Arthur Gaudet, de Ste-Eulalie, M. Oscar Thibodeau d'Aston Jet., M. et Mme Ernest Langevin, de Montréal, M. et Mme F. Deroy, Plessisville, Famille Létourneau, de Montréal, M. et Mme Emile Paquette, de Sherbrooke, M. et Mme Donat Caron, de St-Grégoire, M. J.-O. Fortier, de Sherbrooke, Famille Johnny et Paul Thibodeau, de St-Grégoire, Mme Jules Marchand, de Québec, Mlle Marie-Joseph Lillotte, de Hawkesbury, Ont., Mlle Lilliane Grandmont, de Nicolet, et Mme Omer Laroche, de Trois-Rivières, M. Ovide Baril, maire, M. et Mme Lucien Baril, Mme Octave Hébert, Mme B. L. et M. Roland Charron, M. et Mme Philippe Pard, Mlle E. Simoneau, M. et Mme Wilfrid L'Heureux, M. et Mme Hector Perreault, Mlle B. et I. Pepin, M. et Mlle Beaumier, Mme Alma Blanchet, M. et Mme P.-M. Pepin, M. et Mme Agésias Kirouac, M. et Mme Arthur Martel, Famille Adolphe Mailhot, Famille Ernest Perreault, M. et Mme Hervé Lalnesse, M. et Mme Adélaïde Charest, M. et Mme Wilfrid Houle, M. et Mme Pierre Perreault, M. et Mme Jules Desrochers, Famille Narcisse Charbonneau, Famille Georges Ling, Mlle Marquette, M. et Mme Hervé Laroche, tous de Warwick.

Télégrammes: Famille Alfred Morissette, de Montréal, Famille Napoléon St-Louis, d'Ottawa, M. et Mme Josephat Roy, de Montréal, Famille Johnny Thibodeau, de St-Grégoire, M. Laurent Provencher, Hawkesbury, Ont., Famille Ernest Provencher, Montréal, M. et Mme Amédée Trotter, de Trois-Rivières.

Nous offrons à la famille en deuil nos plus vives et sincères condoléances.

Baptêmes: M. et Mme Josephat Carrier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille qui a reçu au baptême les prénoms de Marie-Reine-Lyse. Parrain et marraine: M. Léon Vaudreuil et Mlle Emma Vaudreuil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Léon Vaudreuil, tante de l'enfant.

M. et Mme Donat Martel font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph-Donat. Parrain et marraine: M. Georges Boulay, cousin de l'enfant et Mlle Yvonne Martel, tante de l'enfant. Porteuse, Mme Oscar Desrochers, tante de l'enfant.

M. et Mme Omer Chalifour font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui a reçu au baptême les prénoms de Joseph-Oscar-Réal. Parrain et marraine: M. et Mme Oscar Girouard, oncle et tante de l'enfant.

Nous apprenons avec regret que M. Willie Bergeron a été transporté à l'hôpital de Sherbrooke. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mme Omer Blanchet est allée à Plessisville au service de sa sœur.

M. et Mme Elzéar Nadeau, de Princeville sont venus rendre visite à M. et Mme Wilfrid Nadeau.

M. et Mme Hector Muir, d'Asbestos, en visite chez des parents.

Nous avons eu une belle soirée de "magies blanches" à notre salle paroissiale.

M. Joseph Carrier, maire de la paroisse, est gravement malade. Espérons que sa santé s'améliorera.

M. Daniel Fréchette, qui a subi

MEUBLES A VENDRE
Set de salle à diner, radio, glacière, poêle à l'huile, miroir de passage. S'adresser après 7 heures p. m. chez
M. L.-P. CHEVALIER
128 rue Notre-Dame,
VICTORIAVILLE.

une grave opération d'appendicite à l'hôpital de Sherbrooke est maintenant en bonne voie de guérison.
M. Nelson McCuen qui a passé quelque temps chez sa sœur, Mme P.-J. Cushing est retourné à Ste-Elisabeth.
M. Raoul Gauthier d'Asbestos, en visite chez des parents.

St-Zéphirin

Mariage
Dernièrement fut béni par M. J.-A. Demers, ptre curé le mariage de M. Paul-Emile St-Germain fils de M. H. St-Germain et de Mme M. Verrier à Mlle Rachel Alie, fille de M. Omer Alie et de dame Marie Marquette, tous deux de cette paroisse. Les époux avaient leurs pères respectifs comme témoins.

Après la cérémonie le déjeuner fut servi chez M. Hector St-Germain père du marié et le souper ainsi que la soirée chez M. Omer Alie père de la mariée.

Les mariés reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Nouvelles
M. et Mme Hormidas D. Lemaire à Drummondville aux funérailles de leur nièce qui est décédée subitement, Mme Albert Tessier, née Juliette Vincent.

M. et Mme Zéphirin Houle à Ste-Brigitte aux funérailles de leur nièce Mlle Imelda Demers.

M. Gustave Champagne de St-Cyrille, chez Mlle Emérentienne Lemaire, ces jours derniers.

M. Octave Pelletier de LaBaie, en voyage d'affaires dans notre paroisse.

Mlle Edith et Florianne, M. Louis Proulx de La Baie, chez des amis.

Mme J.-E. Héroux, à Montréal, au chevet de sa fille.

M. et Mme Anatole Lemaire à La Baie, visitaient M. Aécide Rousseau.

LA VOLONTE

L'enfant nait capricieux et il est faux de croire qu'on peut lui laisser un libre arbitre. Comme son corps, comme son intelligence, sa volonté n'est pas formée. C'est encore un être instinctif qui passe tour à tour par les sentiments les plus contradictoires. Très ardent dans son jeu, il l'abandonne brusquement

pour courir vers un autre qui aura éveillé sa curiosité. Ces mouvements capricieux n'ont en réalité, que l'apparence de la liberté. Quand, poussé à bout par une passion qui lui enlève tout contrôle sur lui-même, l'enfant dit: "Je veux", il n'est pas libre. Et c'est là que l'éducateur devra intervenir, en prenant bien garde, toutefois, d'abuser de son autorité, car alors, il supprimerait la confiance de l'enfant et ne réussirait qu'à le pousser à la dissimulation et au mensonge, lui créant une mentalité d'esclave.

Non, il faut que l'autorité se fasse de la liberté de l'enfant une alliée. — la seule vraiment efficace — en ne heurtant pas sa volonté, mais en lui faisant accepter de plein gré ce qu'elle croit devoir lui imposer, lui faisant comprendre qu'il ne sera vraiment libre qu'une fois qu'il aura appris à ne plus être l'esclave de ses caprices, à être maître de lui-même, et à dominer ses impressions et ses penchants.

L. R.

Tous les jeudis soirs à 8.45



Le poste CKAC radiodiffusera Les Mémoires de l'inspecteur BERNARD

Une série d'épisodes les plus étranges de la carrière mouvementée du grand policier français.



LA BIÈRE Frontenac White Cap LA REINE DES BIÈRES



GRATIS
Magnifique service de vaisselle de 135 morceaux, en semi porcelaine anglaise valeur de \$30.00 donné gratis avec le THE OU CAFE MIKADO
Demandez-le à votre fournisseur. Thé noir garanti Ceylan et Indian Café Gayral pur.

EMPLOYEZ-LA CONTRE LES BRÛLURES

Vaseline BLANCHE

GRAINES DE CHOIX
A 5cts DU PAQUET
Pour vos achats de graines de légumes et de fleurs adressez-vous à:
L'Union des Jardiniers, Enrg. 1 Rue Victoria, Lévis, P.-Q.

TERRE A LOUER
Belle terre de 140 acres, située près de Victoriaville, à louer à un bon cultivateur qui aura les animaux et les instruments aratoires nécessaires. S.V.P. s'adresser Casler 245, Victoriaville, Qué.

A VENDRE
Un bon poêle électrique, presque neuf, à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser à Mme Alphonse Barnabé, 6 rue Victoria, Victoriaville.

Cette RÉELLE SAVEUR de HOLLANDE

40 ONCES, \$2.65

En vente au Canada depuis plus de 100 ans.

GIN FLACON PLAT, 26 ONCES, 85¢ \$1.90

de KUYPER

Distillateurs, Rotterdam, Gam, Hollande. Maison fondée en 1665.

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON.

NEURALGOL FAGUET (en tablettes)

C'est le médicament de choix dans tous les cas où la DOULEUR PREDOMINE: névralgies faciales, mal de tête, migraine, mal d'oreilles rhumatisme articulaire ou sciaticque, courbature, mal de dos, la grippe. Les Tablettes NEURALGOL FAGUET se vendent 25 cents la boîte dans les bonnes pharmacies ou chez les principaux marchands de remèdes.

Luxe de belle voiture À BAS PRIX

POURQUOI vous priver du confort luxueux, de l'élégance et des commodités modernes d'un Oldsmobile, alors que la possession de cette voiture vraiment belle coûte si peu de chose?

Les sièges de l'Oldsmobile sont pourvus de coussins épais et de coupe parfaite pour votre confort. Il y a amplement d'espace pour la tête, les épaules et les jambes dans les spacieux intérieurs. La ventilation Fisher sans courants d'air fait circuler tout l'air frais désiré par tous les temps.

Prenez le volant d'un nouvel Oldsmobile et vous ne tarderez pas à apprécier sa puissance plus douce et plus vive—la sûreté des freins super-hydrauliques—et l'agrément additionnel que procure le roulement flottant des genoux mécaniques. Si vous voulez le véritable luxe de belle voiture, conduisez les nouveaux Oldsmobile six ou huit en ligne—et renseignez-vous sur le nouveau mode GMAC canadien à 7% qui réduit considérablement vos paiements à tempérament.

VOYEZ-LE - CONDUISEZ-LE \$1065 (Coûté 6 cyl.) sur livraison à l'usine, Oshawa, Ont., tout compris sauf le fret et la licence. Modèles 8 cylindres depuis \$1298 à l'usine, Oshawa.

J.-C. VEZINA & FILS, vendeurs Victoriaville

L'AUTO QUI A TOUT